

Le Conseil communal de Lutry est convoqué en séance

Lundi 22 juin 2026 à 19h00

en la salle du Conseil au Château

ORDRE DU JOUR

1. Assermentation d'un Conseiller communal
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mai 2026
3. Communications du Bureau du Conseil communal
4. Dépôts d'éventuels postulats, motions et/ou projets de règlements
5. **Préavis n°1345 / 2026 | Rapport de gestion 2025**
Rapport et vœux de la Commission de gestion, Président M. Xavier Tarin
6. **Préavis n°1346 / 2026 | Rapport sur les comptes 2025**
Rapport de la Commission des finances, Président M. Guy Wolfensberger
7. **Préavis n° 1347 / 2026 | Fixation du traitement des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031**
Rapport de la Commission ad hoc, Président M. Guy Wolfensberger
8. **Préavis n°1349 / 2026 | Révision partielle du Règlement du Conseil communal**
Rapport de la Commission ad hoc, Président M. Jean-François Chapuisat
9. **Préavis n°1350 / 2026 | Fixation des indemnités du Conseil communal pour la législature 2026-2031**
Rapport de la Commission des finances, Président M. Guy Wolfensberger
10. Rapport annuel des représentants au Conseil Intercommunal de l'APOL
11. Rapport annuel du représentant au Conseil Intercommunal de l'Association intercommunale de SDIS Ouest-Lavaux
12. Rapport annuel du représentant à l'Association Intercommunale ORPC Lavaux-Oron
13. Rapport annuel des représentants à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
14. Réponse municipale au postulat du Conseiller Charles Chevalley « **Pour la pérennisation des subventions sur un abonnement de transports publics jusqu'à 25 ans** »
15. Réponse municipale au postulat de la Conseillère Rossier Buri « **Route cantonale de la Petite Corniche, réduction de vitesse à 30km/heure à la hauteur du village du Châtelard** »
16. Réponse municipale à l'interpellation de la Conseillère Katia Chamorel « **Stationnement à Lutry : manque de place et nécessité d'adaptation** »
17. Discussion et votation sur les objets déposés en point 4 de l'ordre du jour

18. Communications municipales

19. Interpellations, questions et divers

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL



La Présidente

Charlotte Mathis

Toutes les pièces relatives à la gestion sont à disposition pendant dix jours au greffe municipal.